



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

ASS. AIR PAYS DE LA LOIRE

7 ALLEE PIERRE DE FERMAT

44307 NANTES CEDEX 3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2013



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Association Air Pays de la Loire

7 Allée Pierre De Fermat

44307 NANTES CEDEX 3

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- ✚ le contrôle des comptes annuels de l'association Air Pays de la Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✚ la justification de mes appréciations,
- ✚ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes et méthodes comptables sont décrits dans les notes annexes aux états financiers. Dans le cadre de mes appréciations des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai revu l'application de cette méthodologie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES
Le 15 mai 2014



Christine BONNET
Commissaire aux Comptes

Bilan
Association

Page : 3

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	191 629	191 629		2 472
	Concessions, logiciels et droits similaires	525 694	476 116	49 578	37 694
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes	1 012		1 012	
Total	718 336	667 745	50 590	40 166	
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions	990 008	697 665	292 342	335 682
	Inst. techniques, mat.out.industriels	2 835 180	2 153 862	681 317	744 230
	Autres immobilisations corporelles	948 938	801 777	147 161	178 532
	Immobilisations grevées de droits	191 335		191 335	193 668
	Immobilisations corporelles en cours	599 620		599 620	
	Avances et acomptes	13 420		13 420	57 928
Total	5 578 503	3 653 306	1 925 197	1 510 041	
Immobilisations financières (2)	Participations	4 407		4 407	
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 427		10 427	9 877
Total	14 835		14 835	9 877	
Total I	6 311 674	4 321 051	1 990 622	1 560 086	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	50 092	6 100	43 992	46 064
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Total	50 092	6 100	43 992	46 064	
Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	354 295		354 295	207 998
	Autres créances	649 469		649 469	647 507
	Total	1 003 764		1 003 764	855 505
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	116 364		116 364	1 036 163
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 239 852		1 239 852	122 875
Charges constatées d'avance (4)	30 084		30 084	27 387	
Total II	2 440 157	6 100	2 434 057	2 087 996	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	8 751 832	4 327 151	4 424 680	3 648 083	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan

Association Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	459 933	459 933
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	262 308	249 206
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	18 245	13 102
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 034 210	2 042 041
	Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)	191 335	193 668	
Total I		2 966 033	2 957 950
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	50 087	48 073
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	45 228	42 677
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		95 315	90 750
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	578 628	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 381	136 546
	Dettes fiscales et sociales	220 615	208 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 920	
	Autres dettes	20 287	300
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	338 499	254 010	
Total III		1 363 332	599 382
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		4 424 680	3 648 083
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	570 000	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 363 332	599 382
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

Association Air Pays de la Loire

EUR

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 • Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	306 518	373 607
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	306 518	373 607
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	859 511	904 811
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 342	21 217
	Cotisations	1 114 497	891 990
	Autres produits (1)	346 322	371 914
Total des produits d'exploitation I	2 640 192	2 563 541	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	118 131	131 434
	Autres achats et charges externes (2)	2 072	721
	Impôts, taxes et versements assimilés	630 571	577 526
	Salaires et traitements	119 697	89 879
	Charges sociales	979 773	947 819
	- sur immobilisations { amortissements provisions	406 434	384 086
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	361 630	397 774
	- pour risques et charges		6 100
	Subventions accordées par l'association	2 014	1 750
	Autres charges	8	16 994
	Total des charges d'exploitation II	2 620 334	2 554 085
Résultat d'exploitation (I-II) III	19 857	9 455	
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 108	1 759
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	713	1 678
Total des produits financiers V	1 822	3 438	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 434	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	3 434		
Résultat financier (V-VI)	(1 611)	3 438	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	18 245	12 893	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (suite)

Association Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		443
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	VII	443
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		235
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	VIII	235
Résultat exceptionnel		(VII-VIII)	208
	Participations des salariés aux résultats	IX	
	Impôts sur les sociétés	X	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	
	Total des produits	(I+III+V+VII+XI)	2 642 014
	Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	2 623 769
	Excédent ou déficit	(XIII-XIV)	18 245
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		129 247	126 463
	Bénévolat	20 400	20 400
	Prestations en nature	108 847	106 063
	Dons en nature		
Charges		165 951	163 167
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	165 951	163 167
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

Ch. BONNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont attestés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), suivant les dispositions du règlement 99-01 du 16 février 1999 dudit comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Méthodes générales

2.1 Convention de principe¹⁻²

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

¹ Sous réserve des modifications apportées par le PCG 1999 (règlement du CRC du 27 avril 1999) qui classe les principes comptables en quatre catégories :

- image fidèle,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

² Articles 531.I. à 531.I.5. du PCG 99



Rappel sur la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements

Ces subventions sont classées dans les Fonds Associatifs avec droit de reprise et font l'objet d'une reprise au compte de résultat à concurrence de la dotation aux amortissements des immobilisations qu'elles financent, sans distinction du caractère renouvelable ou non des immobilisations par l'association.

Il s'agit là d'une décision de gestion afin d'harmoniser les pratiques des Associations Agrées de Surveillance de la Qualité de l'Air et ainsi se conformer aux recommandations et directives émanant de la Fédération et du Ministère chargé de l'Environnement.

2.2 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des logiciels généraux qui sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans,
- des logiciels spécifiques du système d'exploitation amortis sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations en-cours

Elles concernent la construction en cours d'un immeuble (en VEFA)

Le montant de l'engagement total sur la construction brute est de 1 158 K€.

2.3 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Durées d'amortissements

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Matériels informatique 3 à 4 ans
- Matériels de mesure 7 ans
- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Analyseur 4 à 7 ans
- Equipement station 7 ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Tableau des immobilisations (en €)

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	690 000	28 335		718 335
Immobilisations corporelles	4 650 964	206 094	91 931	4 774 127
Commodat	193 668		2 333	191 335
Immo en cours - avancées	57 928	613 040	57 928	613 040
Immobilisations financières	9 879	4 957		14 836
Total	5 611 439	852 426	152 192	6 311 673

2.8 Tableau des amortissements (en €)

Rubriques	Amortissem. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution d'amortissem. de l'exercice	Amortissem. Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	649 833	17 912		667 745
Immobilisations corporelles	3 401 518	343 718	91 931	3 653 305
Total	4 051 351	361 630	91 931	4 321 050

3 Tableau des provisions (en €)

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	0			0
Autres provisions pour charges				
Provision Indemnité Départ en Retraite	48 073	2 014		50 087
Stocks	6 100			6 100
Provison pour créances douteuses				
Total	54 173	2 014		56 187

L'indemnité de départ en retraite a été déterminée en euros actuels en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'application de la convention collective,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'association,
- leur rémunération actuelle (référence dernier mois).

Ce chiffre a été pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'association à l'âge théorique de départ en retraite. Le taux d'actualisation retenu est de 3 % selon la source *Agence France Trésor*.

Le montant de 50 087 € intègre les charges sociales.

4 Etat des créances et dettes

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an			Échéances à moins d'1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2 ans au maximum à l'étranger				
Avances et acomptes versés				- à plus de 2 ans à l'étranger				
Créances usagers et comptes rattachés	354 295	354 295		Emprunts et dettes financières divers (2)				
Autres	649 463	649 463		Dettes fournisseurs et compte	199 382	199 382		
Charges constatées d'avance	30 084	30 084		Dettes bancaires et sociales	220 615	220 615		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 920	5 920		
				Autres dettes	20 287	20 287		
				Provisions constatées d'avance	338 499	338 499		
TOTAL	1 033 841	1 033 841		TOTAL	784 703	784 703		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts remboursés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virement poste à poste D	Solde à la fin de l'exercice E=A+B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	459 933				459 933
Plan de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	249 206	13 102			262 308
Report à nouveau	0				0
Résultat comptable de l'exercice	13 102	18 245	13 102		18 245
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	2 042 041	352 900	360 730		2 034 211
Provisions réglementées	0				0
Droits des propriétaires (commodat)	193 668		2 332		191 336
TOTAL	2 957 951	384 247	376 164		2 966 034

Les subventions perçues comprennent un montant de 300 K€ affecté au financement d'un projet immobilier ; ce dernier n'est pas concrétisé et il n'existe donc aucun engagement à la clôture.

6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

<p>Origines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit comptable - Report à nouveau antérieur - Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif. 		X
<p>Affectations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Report à nouveau - Réserves (dont celle pour le projet associatif) - Fonds associatifs sans droit de reprise 	X	

7 Subventions à recevoir

Subventions de fonctionnement : 328 023 €

Subventions d'investissement : 304 944 €



8 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

9 Produits constatés d'avance

Ils sont liés à l'exploitation.

10 Détail des dettes fiscales et sociales

Dont	
a) Organismes sociaux	
- URSSAF	20 265
- Caisse de retraite et prévoyance	21 628
TOTAL	41 893
b) Taxes dues sur les rémunérations	
Impôts et taxe sur les salaires	19 855
TOTAL	19 855
c) Dettes concernant les congés payés	
Dettes congés à payer	26 143
Provision charges sociales sur dettes congés à payer	13 856
TOTAL	39 999
d) Dettes concernant les primes à payer	
Primes à payer	27 818
Charges sociales sur primes à payer	14 743
TOTAL	42 561

11 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mises à disposition etc.)

Conformément aux préconisations du plan comptable, il a été décidé au titre de 2000 de comptabiliser les mises à disposition à titre gracieux dans les comptes 8.

11.1 Au titre de l'équipement

DRIRE

	BRUT	NET amortissements
Matériel et logiciels informatiques	36 704 €	0
	<hr/>	<hr/>
	36 704 €	0

11.2 Au titre de fonctionnement

Membres

Alimentation en courant des stations	2 695 €
Locaux et charges locatives des stations	36 152 €

ADEME

Sous-traitance technique MERA	90 400 €
-------------------------------	----------

129 247 €



12 Informations complémentaires

Commodat

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Nantes pour accueillir les services administratifs.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 210 K€ amortis sur 90 ans.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF sont évalués à 2088 heures au 31 décembre 2013.